

CONTREMARQUE À ÉCHANGER À L'ACCUEIL DE L'ÉVÉNEMENT



AMICALEMENT ROCK – 2/2

2 FÉVRIER 2020 21:00

Harash4

Harash st. 4, Florentine, Tel Aviv

Réglé via culturaccess.com - Un reçu (KABALA) a été envoyé en même temps que ce billet.

Billet ni échangeable ni remboursable (sauf assurance)

DÉTENTEUR PRINCIPAL DU

BILLET

Yohanna Lalou



60165-60163-55067T0

CONDITIONS D'UTILISATION

CETTE CONTREMARQUE DOIT ÊTRE ÉCHANGÉE PAR UN BILLET DÉFINITIF AVANT LE DÉBUT DE L'ÉVÉNEMENT. MERCI D'ARRIVER AU PLUS TARD 30 MIN. AVANT LE DÉBUT DE LA MANIFESTATION.

Toute utilisation frauduleuse est de la responsabilité du titulaire du billet. CulturAccess et la production de l'événement ne sont pas en mesure d'intervenir dans ce cas là.

En cas de question ou de requête merci d'adresser un mail qui sera traité de façon prioritaire à : suivibillets@culturaccess.com

Voici quelques conditions à respecter pour une bonne utilisation de votre billet :

- Votre billet doit être imprimé sur un papier A4 blanc
- Si l'impression est de mauvaise qualité ou si le document est endommagé, l'accès ne sera pas possible.
- Le billet n'est ni échangeable, ni remboursable sauf si une assurance a été souscrite. Auquel cas le billet sera remboursable dans le mois qui suit l'événement.
- Il est recommandé d'être présent sur le lieu de l'événement 30 min. avant l'horaire, d'échanger sa contremarque, et d'occuper son siège 15 min. à l'avance. L'accès aux places numérotées n'est pas garanti après l'heure de début de l'événement. Dans le cas où votre retard ne vous permet pas d'accéder à la salle, cela ne donne droit à aucun remboursement.
- CulturAccess est un prestataire de vente de billets. Les événements se déroulent sous l'entière responsabilité des producteurs et organisateurs

CONTREMARQUE À ÉCHANGER À L'ACCUEIL DE L'ÉVÉNEMENT



AMICALEMENT ROCK – 2/2

2 FÉVRIER 2020 21:00

Harash4

Harash st. 4, Florentine, Tel Aviv

Réglé via culturaccess.com - Un reçu (KABALA) a été envoyé en même temps que ce billet.

Billet ni échangeable ni remboursable (sauf assurance)

DÉTENTEUR PRINCIPAL DU

BILLET

Yohanna Lalou



60166-60163-55067T1

CONDITIONS D'UTILISATION

CETTE CONTREMARQUE DOIT ÊTRE ÉCHANGÉE PAR UN BILLET DÉFINITIF AVANT LE DÉBUT DE L'ÉVÉNEMENT. MERCI D'ARRIVER AU PLUS TARD 30 MIN. AVANT LE DÉBUT DE LA MANIFESTATION.

Toute utilisation frauduleuse est de la responsabilité du titulaire du billet. CulturAccess et la production de l'événement ne sont pas en mesure d'intervenir dans ce cas là.

En cas de question ou de requête merci d'adresser un mail qui sera traité de façon prioritaire à : suivibillets@culturaccess.com

Voici quelques conditions à respecter pour une bonne utilisation de votre billet :

- Votre billet doit être imprimé sur un papier A4 blanc
- Si l'impression est de mauvaise qualité ou si le document est endommagé, l'accès ne sera pas possible.
- Le billet n'est ni échangeable, ni remboursable sauf si une assurance a été souscrite. Auquel cas le billet sera remboursable dans le mois qui suit l'événement.
- Il est recommandé d'être présent sur le lieu de l'événement 30 min. avant l'horaire, d'échanger sa contremarque, et d'occuper son siège 15 min. à l'avance. L'accès aux places numérotées n'est pas garanti après l'heure de début de l'événement. Dans le cas où votre retard ne vous permet pas d'accéder à la salle, cela ne donne droit à aucun remboursement.
- CulturAccess est un prestataire de vente de billets. Les événements se déroulent sous l'entière responsabilité des producteurs et organisateurs